



Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione e degli immobili dei committenti pubblici
Coordination Conference for Public Sector Construction and Property Services

À l'attention des membres de Constructionsuisse et de la KBOB

Maintien d'un partenariat équitable dans le secteur de la construction même après le retour à la normale

À la suite de la pandémie de COVID-19 et de la guerre Ukraine, Constructionsuisse et la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) ont informé régulièrement leurs membres, leur montrant comment continuer à travailler et à collaborer de manière équitable, même dans des conditions parfois difficiles. Grâce aux conditions générales favorables et à l'important engagement des partenaires contractuels, les défis ont pu être surmontés dans l'intérêt de l'ensemble des parties et donc de notre pays.

Depuis le début de 2023, la situation s'est nettement améliorée dans le secteur de la construction, tant au niveau de la chaîne d'approvisionnement que des prix des matériaux. Pour Constructionsuisse et la KBOB, force est de constater que la situation revient à la normale dans le secteur de la construction également, après plusieurs années inhabituelles, marquées par la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine.

Au vu de l'évolution rapide de la situation internationale, des fluctuations de prix et des difficultés d'approvisionnement en énergie restent possibles. Néanmoins, les instruments habituels devraient suffire à les gérer. Constructionsuisse et la KBOB continueront de suivre attentivement la situation. Si besoin est, elles soutiendront leurs membres à temps et en toute simplicité pour qu'ils surmontent au mieux les défis actuels et à venir.

En parallèle, l'augmentation considérable des besoins en main-d'œuvre qualifiée constitue également un défi supplémentaire pour toutes les parties concernées. À cet égard, on observe que, de manière générale, les soumissionnaires ne sont plus en mesure de répondre à tous les appels ou demandes d'offres et ne font plus que des offres ciblées, en particulier certains maîtres d'ouvrage avec qui la collaboration est fructueuse et bienveillante.

En ces temps difficiles, un partenariat équitable entre toutes les parties impliquées revêt une importance capitale pour la réussite des projets de construction.

C'est la raison pour laquelle Constructionsuisse et la KBOB appellent:

- à mettre à profit de façon systématique les possibilités offertes par la révision du droit des marchés publics et à renforcer la concurrence axée sur la qualité afin de répondre aux objectifs de durabilité dans les marchés publics;
- à continuer de renforcer et à appliquer sans exception dans la mesure du possible les bases contractuelles telles que la norme SIA 118, les règlements concernant les prestations et les honoraires de la SIA ainsi que les contrats types de la KBOB (qui ne cessent de faire leurs preuves dans le cadre de nombreux projets de construction);
- à exploiter les possibilités offertes par les nouveaux modèles de collaboration, par exemple en appliquant les principes du cahier technique SIA 2065, actuellement en cours d'élaboration, à des projets pilotes et en partageant de manière ouverte et transparente les connaissances ainsi acquises;
- dans le cadre des contrats d'entreprise, à appliquer de façon raisonnable les cautionnements solidaires, à renoncer si possible aux garanties bancaires à première demande et à tenir compte du cahier technique SIA 2020 (en cours de révision);

- à garantir une planification et une coordination conjointes et précoces des installations de chantier.
 Cela inclut les mesures en faveur de la sécurité au travail et de la protection de la santé, par exemple la fourniture et l'enlèvement des matériaux, les camions, les installations sanitaires ou les salles de repos;
- à poursuivre systématiquement les objectifs du développement durable dans les projets de conception et de construction, par exemple en recourant à des instruments favorisant la mise en œuvre de l'économie circulaire.

Berne, octobre 2023

Hans Wicki

Conseiller aux États Président de Constructionsuisse **Pierre Broye**

Président de la KBOB et directeur de l'OFCL